

Sol Aparicio

Commentaire de la première page d'*Encore* *

Préambule

Comme principe de lecture, il me semble que nous avons pour habitude d'adopter celui que suggèrent ces mots de Lacan : « Je ne peux pas ne pas rester au point où j'en suis », complétés de ce que nous savons par ailleurs, qu'il a si souvent répété : son enseignement frayait la voie du discours analytique, son séminaire ne reprenait jamais le même thème, il suivait le fil d'un questionnement à chaque fois renouvelé de la pratique. C'est pourquoi, pour essayer d'expliquer un passage de séminaire ou d'écrit de Lacan, nous prenons appui sur d'autres qui lui sont contemporains.

Cette particularité lacanienne, cette façon de procéder si étrangère à celle du professeur universitaire, est bien sûr déterminée par son objet, par ce qui la commande. Tout d'abord, l'expérience singulière, mise en lumière par l'analyse, d'un rapport « tordu » au savoir, fait d'appétence et d'horreur. Ensuite, au-delà de l'expérience du névrosé, ce fait que Lacan a relevé, le rapport au savoir chez l'être parlant, qui prend la forme d'une passion, la passion de l'ignorance. C'est un « je n'en veux rien savoir » généralisable, auquel Lacan savait qu'il avait affaire à tout moment, une ignorance passionnée qui fait du savoir un savoir établi. Enfin, la question centrale, celle du statut du savoir inconscient, savoir insu de lui-même et néanmoins articulé, « structuré comme un langage », qui motive l'émergence d'un nouveau discours ¹.

Lorsque Lacan se disait *effet* du discours analytique, j'entends qu'il se désignait comme sujet, parlant et divisé, dans la seule position

* Séminaire de l'EPFCL à Paris, jeudi 11 octobre 2012.

1. V. J. Lacan, « Le savoir du psychanalyste », Entretiens à Sainte-Anne, première leçon, 4 novembre 1972.

possible dans ce discours, celle d'analysant. En place de travailleur, donc. Cela ne va pas de soi...

J'indiquerai, au fil de mon commentaire, les paragraphes auxquels, dans l'édition du Seuil, il se rapporte ². Il y en a cinq.

I. Il est donc arrivé à Lacan de ne pas publier son *Éthique*... par politesse ! « J'vous en prie, j'vous en *pire*... » (Le jeu de mots dit bien, pour entrer en matière, ce que valent la politesse, les égards que l'on croit devoir aux autres, dans le discours analytique.)

Le temps passant, nous dit-il, cette politesse lui a paru ne pas suffire, il apprit qu'il pouvait en dire plus. En effet. Il pouvait dire, par exemple, qu'il s'agissait d'un refus. C'est ce qu'il dira quelques semaines plus tard, le 13 février 1973 : « Je m'y suis refusé [à la parution de *L'Éthique*] à partir de l'idée que les gens qui ne veulent pas de moi, moi, je ne cherche pas à les convaincre. Il ne faut pas convaincre. Le propre de la psychanalyse, c'est de ne pas vaincre, con ou pas. » Lacan avait alors « empêché » une parution de *L'Éthique de la psychanalyse* qui aurait eu lieu au moment même où, à l'IPA, il était négocié !

Il me semble – ce sera l'axe de mon commentaire – qu'il convient de donner tout son poids, pour la lecture des paragraphes qui suivent, à ce rappel de son excommunication, événement que Lacan a désigné à un autre moment comme un passage à l'acte de ses collègues, dont il a tenu compte par la suite, nommément en évitant de reprendre son séminaire sur les Noms-du-Père, après avoir constaté que « ce sceau ne saurait être encore levé pour la psychanalyse ». C'était à la fin de 1967, cf. « La méprise du sujet supposé savoir ».

Lacan avait de nouveau évoqué ce refus dans *D'un Autre à l'autre* ³, en révélant alors deux choses. D'abord, que Safouan avait rédigé un « excellent résumé » de *L'Éthique*, deux ans après le séminaire. Puis, qu'il venait, lui, d'en faire, en 1969 donc, « une amorce de rédaction ». (C'est sans doute le texte qui fut publié ultérieurement dans le numéro 28 de la revue *Ornicar?*, sous le titre « Compte rendu avec interpolations du Séminaire de l'*Éthique* ».) Les « raisons »

2. V. J. Lacan, *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, p. 9.

3. V. *Le Séminaire, Livre XVI, D'un Autre à l'autre*, Paris, Seuil, 2006, leçon du 12 février 1969, p. 187 sq.

pour lesquelles il ne publia pas ce résumé feraient, disait-il, « l'objet d'une préface à ce qui sortira ».

Cette amorce de rédaction ne fut apparemment pas reprise, la préface ne fut pas rédigée et il n'y eut jamais de publication de ce tout premier séminaire centré sur le réel, dont Lacan avançait alors qu'il constitue « le point pivot de ce qu'il en est de l'éthique de la psychanalyse ⁴ ».

Cependant, Lacan considère que dans *Encore*, il le dit le 13 février, il réextrait *L'Éthique de la psychanalyse*. « Je ne peux pas ne pas rester au point où j'en suis », dit-il en guise d'explication ⁵. C'est l'argument déjà avancé à propos du « résumé » de ce séminaire : la seule raison pour laquelle il ne saurait s'en tenir à ce résumé, c'est la nécessité de tenir compte des effets rétroactifs de ce qu'il a énoncé depuis. Il réextrait donc l'éthique, initialement extraite treize ans auparavant.

Un peu rapidement, je dirai que Lacan réextrait l'éthique, non plus de ce qu'il avait appelé « l'événement Freud », auquel il avait fait retour, mais de son avancée à lui concernant l'articulation entre le savoir inconscient et la jouissance. Je me demande si l'on ne pourrait pas penser *Encore* comme le second séminaire de Lacan sur l'éthique – sur l'éthique du discours analytique, pourrait-on dire, puisque entre-temps il l'avait formalisé.

Quoi qu'il en soit, cette réextraction trouve sa conclusion, dans un après-coup du séminaire *Encore*, avec la célèbre formule de *Télévision* sur le bien dire. « Conclusion » est peut-être trop vite dit, puisque Lacan s'interroge encore dans *Les non-dupes errent* sur la façon dont « rompre avec l'éthique du Bien ⁶ ». Il paraît néanmoins certain que le « devoir de bien dire ou de s'y retrouver dans l'inconscient » dit plus, sinon autre chose, que celui de ne pas « céder sur son désir ». Car c'est un devoir rapporté non seulement au désir, toujours inconscient, qui court sous la chaîne signifiante de la demande, mais à l'affect

4. *Ibid.*

5. V. *Le Séminaire, Livre XX, Encore*, Paris, Seuil, 1975, chapitre v (leçon du 13 février 1973).

6. V. la leçon du 19 mars 1974. Remarquons que « rompre avec l'éthique du Bien », mettre en cause les idéaux constitués par les universaux que sont le Bien, le Beau et le Vrai, suppose aussi de s'attaquer à ce que Freud avait isolé comme les digues psychiques qui se dressent contre la satisfaction des pulsions, autrement dit, d'opérer un certain forçage pour en savoir un peu plus concernant la jouissance.

qui, toujours déplacé, égare et qu'il s'agit de reconnaître comme effet de l'inconscient sur le corps.

« Et puis », poursuivons la lecture, Lacan s'est aperçu que « [son] cheminement était de l'ordre du *je n'en veux rien savoir* ». Qu'est-ce à dire ?

L'expression était alors, je crois, bien connue de ses lecteurs. Lacan s'en était servi dans les années 1950 pour désigner le refoulement, dont il distinguait la forclusion⁷ : pour ne rien vouloir en savoir, il faut déjà en savoir quelque chose. Parlerait-il alors ici de refoulement ? Son cheminement serait-il de l'ordre du refoulement ? Dans le contexte de cette page – et même s'il se dit un peu plus loin « en position d'analysant de son *je n'en veux rien savoir* » –, il me semble plutôt qu'il s'agit de ne rien vouloir savoir des obstacles mis par la SAMCDA (société d'assistance mutuelle contre le discours analytique) à la poursuite de son enseignement, de l'interdiction portée sur sa fonction de didacticien, de l'excommunication, donc. En poursuivant cet enseignement, qu'il poursuit *encore* dix plus tard, Lacan est bien passé outre (cette excommunication) !

II. Le *je n'en veux rien savoir* qui fait le cheminement de Lacan se manifeste, il est à l'œuvre, dans son insistance, dans son être là, *encore*. Il n'est pas de l'ordre du refoulement, ni d'une passion de l'ignorance. C'est le contraire. Dans les termes du *Séminaire VII*, on pourrait parler d'un ne rien vouloir savoir du service des biens au nom du désir, du désir dessillé, *averti*, que Lacan attribuait déjà à l'analyste à la fin de ce séminaire. C'est un « ne rien vouloir savoir » de ce qui s'oppose à ce dont Lacan avait fait son devoir, sa tâche, le frayage du discours analytique. Cela est commandé par son rapport à la cause analytique. Et cela a des effets, des effets de transfert : « Vous aussi, vous êtes là. Je m'en étonne toujours... *encore*. »

III. Étonné de la « grande masse de ceux qui sont là », qui se pressent à son séminaire, Lacan suppose que leur *je n'en veux rien savoir* y est pour quelque chose. Il suppose ainsi que non seulement son propre cheminement mais aussi celui de beaucoup des présents

7. V. sa « Réponse au commentaire de Jean Hyppolite » dans les *Écrits*.

obéissent à un *je n'en veux rien savoir*. Cela le favorise, dit-il. Pour autant, « est-ce bien le même » ? La réponse, donnée dans le paragraphe qui suit, est négative.

IV. Lacan nomme alors, précisément, l'objet sur lequel porte ce « ne rien vouloir savoir », il dit : « votre *je n'en veux rien savoir* d'un certain savoir qui vous est transmis par bribes ». Comment l'entendre ? Son public ne voudrait rien savoir d'un savoir qui lui est *transmis* par bribes. C'est un premier point. Deuxième point, c'est la distance supposée entre l'un et l'autre *je n'en veux rien savoir* qui lie à lui ce public : « C'est bien de me supposer partir d'ailleurs que vous... que vous vous trouvez liés à moi » – référence au transfert, on lui *suppose* un (autre rapport au) savoir. Troisième point, plus loin, « d'ici que vous atteigniez le même il y aura une paye ». Il y a donc ici, bien marquées, une distinction et une distance, un écart entre les deux *je n'en veux rien savoir*.

Quel est « ce savoir transmis par bribes » ? Ces bribes me semblent très bien correspondre à ce qu'« on peut savoir du savoir inconscient » grâce à l'analyse. Mais l'idée que ce savoir soit un savoir « transmis » m'a arrêtée. S'agit-il ici du savoir inconscient ? De ce savoir, on peut dire qu'une part, des bribes, se dévoile au cours de l'analyse. « Ça s'est à lui dévoilé », disait Lacan au congrès de La Grande-Motte, en soulignant qu'il ne s'agit pas dans l'expérience analytique d'un savoir appris⁸. Remarque qu'il a souvent faite. Savoir, d'ailleurs, ce n'est ni apprendre ni comprendre, c'est « piger », comme on dit, ça se *produit*, en un éclair, comme par hasard, même si c'est le résultat d'une perlaboration, d'un travail de déchiffrement. Or un savoir ainsi dévoilé n'est pas, à proprement parler, un savoir transmis.

C'est pourquoi, c'est une première lecture possible, j'ai d'abord pensé que ce savoir transmis (par bribes) était peut-être le savoir universitaire, les bribes pouvant alors suggérer la fragmentation de disciplines de plus en plus spécialisées. On ne peut oublier que toute une « jeunesse » universitaire assistait au séminaire de Lacan à l'époque.

Lorsqu'il s'adresse aux étudiants à Vincennes, Lacan pose que ce qui est en question est la fonction, dans la société, du savoir qui

8. Cf. congrès de l'EFPP à La Grande-Motte, le 3 novembre 1973, après-midi sur la passe.

leur est transmis, et il souligne que, dans le discours analytique, l'analyste, lui, ne transmet pas un savoir⁹. Cela pouvait donc bien être un « ne rien vouloir en savoir » du savoir universitaire, qui pressait alors un certain nombre au séminaire de Lacan, où, même à ne pas y comprendre grand-chose, ils *entendaient* qu'il y était question d'un tout autre discours que les discours que Lacan appelle plus loin « officiels¹⁰ ».

Cela dit, une autre lecture me paraît possible, dans le cadre de l'expérience analytique elle-même, et compte tenu de la définition lacanienne du transfert, le S.s.S., qui permet de penser quelque chose de l'ordre d'une transmission de savoir dans notre champ. Sur ce point, il y a bien sûr, d'abord, ce que Lacan avançait dans la Note adjointe à l'Acte de fondation, qui articule la transmission au transfert : « L'enseignement de la psychanalyse [soit ce que la psychanalyse enseigne] ne peut se transmettre d'un sujet à l'autre que par les voies d'un transfert de travail. » Nous employons souvent cette expression, transfert de travail, au sujet du travail en cartel. Mais le transfert de travail n'est-il pas le transfert tout court, que ce soit dans le cadre de l'École ou dans celui du dispositif de la cure ? Le propre du transfert dans l'analyse, c'est bien de mettre l'analysant au travail.

Souvenons-nous ici, encore, de *Télévision* : le mot transfert « n'épingle qu'obscurément », dit Lacan, ce que le « sujet supposé savoir » déplie, « soit : que le sujet, par le transfert, est supposé au savoir dont il consiste comme sujet de l'inconscient et que c'est là ce qui est transféré sur l'analyste, soit ce savoir en tant qu'il ne pense, ni ne calcule, ni ne juge pour n'en pas moins porter effet de travail ».

Par la voie de supposition d'un sujet au savoir inconscient, donc, des bribes de ce savoir, soit les S1 produits par le travail analytique, sont transmises.

Quoi qu'il en soit de ces deux lectures, ce n'est pas de cela qu'il s'agit chez Lacan. Et c'est, dit-il, « de me supposer partir d'ailleurs que vous que vous vous trouvez liés à moi ».

9. V. « Analyticon », dans *Le Séminaire, Livre XVII, L'Envers de la psychanalyse*.

10. Cf. le passage consacré à l'originalité du discours analytique au début de la troisième leçon, *Le Séminaire, Livre XX, Encore, op. cit.*, p. 30.

V. Cette distance ou cet écart existant entre l'un et l'autre *je n'en veux rien savoir* est fortement souligné : « D'ici que vous atteigniez le même, il y aura une paye. »

Lacan en déduit, d'abord, une référence à la fin de l'analyse bien faite pour nous retenir. Le moment où le détachement d'avec l'analyste est enfin possible est décrit comme celui où son propre *je n'en veux rien savoir* « apparaît suffisant » à l'analysant.

S'agit-il du moment où il lui apparaît que ça suffit de ne rien vouloir en savoir et où, ayant un tant soit peu franchi sa propre horreur de savoir, un autre rapport au savoir s'instaure pour lui ? Ou de celui où le sujet en vient à ne plus rien vouloir savoir de ce qui s'oppose au cheminement qui lui est propre, en d'autres termes, du moment où son propre rapport à la cause s'est suffisamment affermi ? L'un, me semble-t-il, ne va pas sans l'autre.

Il y a une concomitance entre refoulement et transfert, entre le *je n'en veux rien savoir* et la supposition de savoir faite à l'Autre. Le propre de la position de l'analysant dans le transfert est de ne rien vouloir savoir de l'inexistence de l'Autre. C'est, en ce sens, un *je n'en veux rien savoir* nécessaire, mais destiné à devenir suffisant, soit de l'ordre de ce qui a été possible et qui en vient à cesser de s'écrire... j'aurais envie d'ajouter pour qu'autre chose s'écrive.

Alors, peut-être faut-il que j'essaye de formuler, pour terminer, une troisième lecture de « votre *je n'en veux rien savoir* d'un certain savoir qui vous est transmis par bribes ». Les bribes de savoir sont bien les bribes de savoir inconscient, obtenues dans le cadre de l'analyse. Mais, lorsque enfin ça suffit, que veut dire, dès lors, vouloir en savoir quelque chose ? C'est en faire quelque chose, en tirer les conséquences, faire en sorte que ce savoir-là « passe en acte », qu'il porte à conséquence, à quelque utilité, autrement dit, en faire un usage autre que de pure jouissance.

C'est bien là l'enjeu de l'analyse – à quoi bon, sinon, toutes ces années sur le divan ? Être en position d'analysant de son propre *je n'en veux rien savoir*, c'est alors poursuivre après coup une élaboration des bribes de savoir transmis par la voie transférentielle. Il m'apparaît que c'est essentiel à la pratique elle-même.

Enfin, Lacan conclut que si cet écart rend possible à ses analysants de se détacher de lui en tant qu'analyste, cela lui permet d'être

mensuel 74

là comme analysant... tout en étant par ailleurs analyste pour nombre d'entre eux. Je ne vois pas quelle est l'impasse que certains y voyaient... Mais j'ai pensé à cette forme ou semblant de *je n'en veux rien savoir* que Freud exigeait de l'analyste : faire comme si l'on ne savait rien par l'expérience des cas précédents.